

Nature et Avenir

Le journal

P 2 : Edito
P 3-9 : Compte-rendu de l'A .G.
P 10-12 : Plantes mellifères
P 13-16 : Courriers de Nature
et Avenir
P 17-18 : Manger bio !
P 19-20 : Protéger les haies
P 20 : Quelques rappels



Natureetavenir@free.fr
Natureetavenir.free.fr

Avril 2009

n° 78

1,50 €



Etes-vous à jour de votre cotisation ?

OUI
NON

	Avec journal	Sans journal	Nature et Avenir
Individuel	15 €	10 €	4 rue Bellevue
Famille	20 €	15 €	08300 Rethel
Moins de 18 an		5 €	03 24 38 55 59



Le pire n'est pas à venir, il est déjà là !
Seule la « frousse » peut nous faire réagir.

Une bonne nouvelle, 82% des français estiment que l'Environnement est l'enjeu européen par excellence. Leurs attentes pour l'avenir de l'Europe sont désormais aussi fortes en matière d'écologie (45%) que d'économie (46%).

L'écologie s'est imposée, banalisée même. Comme si, d'un coup de baguette magique, tout le monde était devenu écolo.

Quoi qu'il en soit, les deux crises planétaires actuelles, l'une financière, l'autre écologique nous envoient un uppercut au menton. Il est temps de nous réveiller et de remettre en cause nos comportements habituels. Malheureusement, pour cela, **il faut que nous ayons très peur**. Sans **cette frousse** salutaire nous continuerions à être des complices passifs. Pendant des décennies la cupidité de la finance s'est combinée avec l'insouciance à l'égard de l'environnement. On voit le résultat aujourd'hui. Ces deux crises sans précédent vont peut être servir d'électrochoc, pour nous rendre plus solidaires et réceptifs, pour initier un retour au réel, à plus de frugalité, à des conduites de bon sens, à une modestie retrouvée. Souhaitons-le !

Lors de notre dernière assemblée générale, une jeune retraitée m'interpelle en aparté : « Avec tous ces constats, avec tous ces chiffres, avec toutes ces précautions à prendre..., **il y a de quoi avoir la frousse !** » Je lui ai répondu que l'objet de notre Association n'était pas de « foutre la frousse » mais de faire découvrir avant tout les beautés de la Nature et la richesse du monde vivant, de développer chez nos enfants la capacité de désirer le monde dans lequel ils vivent, et dans lequel ils se projettent consciemment ou inconsciemment.

Nous ne sommes pas, à Nature et Avenir, des semeurs de trouille, des adorateurs du pire économique, des aboyeurs de désastres écologiques, des rameuteurs de réflexes sécuritaires inconsidérés, des angoisseurs de tout poil qui en plaidant telle ou telle cause, ne font que répandre l'ivraie de l'anxiété, la non confiance en la vie.

Faire désirer le monde à nos enfants, ne doit pas nous pousser à tomber dans l'angélisme ou le romantisme exacerbés, nous conduire à la facilité et à l'extrême dangerosité de la politique de l'autruche. Nous devons apprendre à nos enfants à respecter et à protéger leur planète, leur faire prendre conscience des réalités actuelles sans pour autant les désespérer. Pour cela, nous devons leur apprendre à découvrir toutes les richesses naturelles de leur environnement tout en leur insufflant la joie dans le cœur, mieux : l'enthousiasme de vivre.

On n'a pas le droit d'enseigner « l'écologie » dans la peur, la morosité, la résignation et le défaitisme. Rien ne peut se faire sans enthousiasme et sans projection positive de l'avenir.

Disons la vérité à nos enfants mais en les encourageant à prendre leur avenir en main, à trouver des solutions. Disons-leur que rien n'est irréversible ou infranchissable. N'est vraiment dangereux que notre propre regard lorsqu'on s'obstine à ne vouloir en changer. Oui, apprenons à nos enfants les principes de base d'une écologie responsable et citoyenne, une écologie positive qui ne blesse pas leur enthousiasme de vivre. Apprenons-leur à aimer la terre et le monde du vivant, et non à l'exploiter abusivement. Apprenons-leur à retrouver l'âme des paysans d'antan, pour ne pas ressembler à certains agriculteurs qui ne regardent plus leurs terres, et ne voient même plus la beauté de leur décor quotidien (quand il n'est pas défiguré !). « Apprenons-leur à être heureux, avec moins de pots de yaourts différents dans les rayons », dit Nicolas Hulot. Apprenons-leur à se fixer des limites pour ne pas tomber dans l'addiction de la surconsommation. Les enfants sont l'avenir de l'homme... et de la planète. Encore faut-il les alerter sans les alarmer, montrer l'exemple sans leur donner des leçons et sans oublier que le plaisir, le désir doivent faire partie du jeu. Telle est la mission de Nature et Avenir : l'émergence d'une conscience écologique, quitte à avoir « la frousse » de temps à autre. **La frousse responsabilise !**

Bernard ULRICH

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Nature et Avenir, le 31 janvier 2009

Le thème retenu, « ALERTE DANS LA RUCHE ! COMMENT FAIRE UNE FLEUR AUX ABEILLES ? », a attiré une centaine de personnes, en particulier Bérengère Poletti, députée des Ardennes, Marc Laménie, sénateur, Joseph Afribo et Thierry Dion, conseillers généraux, Gérard Lessieux, représentant de la ville de Rethel, Mme Pâté, représentante du Lycée Agricole de Saint Laurent, Yannick Grandgirard, représentant de la DDEA, Michel Adam, Président de la fédération de pêche des Ardennes, Jean Pierre Pénisson, Président de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes, René Dubois, Président du Comité Régional de fleurissement, Jean François Malicet, Directeur de l'ONCFS, Jacques Coutelot, Président de l'association des Croqueurs de pommes et les représentants des apiculteurs : Philippe Lecompte, Président du réseau biodiversité pour les abeilles, Pierre Dupont, Président du syndicat l'Abeille ardennaise, Francis Portier, représentant de l'association Apiculture sud Ardennes, Jacques Caron, Président du groupement de défense sanitaire apicole des Ardennes.

Le rapport moral présenté par Bernard Ulrich (Journal n° 77) permet de mettre en évidence le rôle important de notre association au niveau du département en ce qui concerne l'environnement.

Le compte-rendu d'activité présenté par le secrétaire Jean Paul Davesne permet d'insister sur quelques nouveautés de l'année 2008 : premier festival du dessin nature de Boulton aux Bois, nouvelle exposition « BIODIVERSITE DE LA VALLEE DE L' AISNE » (à faire circuler absolument), circuit des énergies renouvelables des Ardennes, rôle de l'agriculture bio pour protéger les nappes aquifères. Il insiste sur la nécessité d'encourager un tourisme vert de qualité en préservant les paysages donc les biotopes, en intégrant les bâtiments d'élevage, en préservant les espaces naturels sensibles etc...

Un Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement qui n'existe plus dans notre département car non financé par le Conseil Général, serait très utile (voir brochure jointe au « journal n° 78 » réalisée par le CAUE de l'Aisne).

Michel Laurent, représentant de Nature et Avenir au Conseil d'Administration de l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional en Ardenne nous présente les actions très intéressantes de cette association tout en insistant sur le fait qu'il n'est pas possible de réaliser, pour l'instant, autant qu'un parc naturel, étant donné qu'on est seulement dans une problématique de labellisation. Des fiches concernant le rôle des haies seront réalisées cette année. Elles pourraient compléter l'exposition « LA HAIE, RICHESSE NATURELLE POUR TOUS » qui sera élaborée cette année par Nature et Avenir.

Le bilan financier présenté par le Trésorier Pierre Dupuit permet de remercier de leurs subventions la Direction Régionale à l'Environnement, la ville de Rethel, le Conseil Régional et le Conseil Général qui ont financé une partie des projets 2008.

Le projet de budget 2009, dans la continuité, permettra de financer une nouvelle exposition et de commencer la rénovation du sentier nature Rethel-Thugny.

Les quatre rapports sont acceptés à l'unanimité. Le vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration permet d'élire Bernard Vincent à la place de Ludivine Pothier qui a déménagé dans la région parisienne.

Après la présentation du programme d'activités 2009, une vidéo, réalisée par le réseau biodiversité pour les abeilles, nous présente une action du monde agricole pour la biodiversité : LA JACHERE APICOLE.

En effet, on assiste à une surmortalité des abeilles due à un manque de nourriture pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs. Il faut qu'elles aient 15 kg de réserves afin de pouvoir vivre pendant les cinq mois d'hibernation. Un kilogramme d'abeilles a besoin de 60 kg de pollen par an.

Si le pollen est mauvais, les abeilles vivent moins longtemps.

Les monocultures donnent un pollen insuffisamment nourrissant pour les abeilles. Des expériences de nourrissage avec des jachères apicoles permettent d'obtenir des récoltes de miel bien meilleures et une mortalité moindre des abeilles. Chacun gagne à une agriculture respectueuse de l'environnement. Il faut penser aux générations futures.

L'économie voit surtout les choses à court terme alors que l'écologie voit à plus long terme.

Le Président donne alors la parole aux différents intervenants.

Philippe LECOMPTE, apiculteur professionnel habitant Ville en Tardenois et Président du réseau BIODIVERSITE POUR LES ABEILLES (jacheres-apicoles.fr), présente la problématique apicole.

On assiste, en effet, à une mortalité importante des abeilles : 30% au niveau national, 70 à 80% dans certains secteurs. Il y a corrélation entre disparition des abeilles et diminution de la biodiversité. En effet l'abeille est une espèce parapluie c'est à dire que ce qui touche les abeilles touche aussi de nombreuses autres espèces. Si on améliore les milieux pour les abeilles, toutes les chaînes alimentaires sont favorisées.

L'apiculture repose sur trois éléments :

- Les ressources Certaines surfaces agricoles sont dénuées de ressources apicoles avec par endroits des oasis de floraison (colza, féverole, tournesol, luzerne). Mais en 2008, il n'y a pas eu de luzerne en fleur à cause du choix de la filière humide pour la déshydratation (Elle est fauchée trop tôt).
- Les parasites Les abeilles qui ont assez de ressources résistent mieux aux parasites tels que le varroa qui vient d'Extrême Orient. Il y a moins de mortalité des abeilles dans les Ardennes qu'ailleurs grâce à un travail des apiculteurs contre les pathologies.
- Les habitats Ils sont liés au mode d'aménagement de l'espace. On peut enrichir les habitats en installant des zones refuges comme en Angleterre. Il est important de conserver les milieux qui permettent aux abeilles sauvages de continuer à exister (réservoir génétique de biodiversité).

Des études sérieuses montrent une corrélation très nette entre rendement agricole et nombre d'abeilles. Il y a une bonne couverture par les abeilles sur toute la Champagne-Ardenne ce qui devrait permettre une pollinisation correcte. On constate cependant qu'il n'y a que 10% de pollinisateurs pour le colza par rapport à ce qui serait nécessaire. Il faudrait plus de ruches mais cela suppose que les abeilles puissent se nourrir de façon permanente pendant toute leur période d'activité.

Pour cela on a mis en place, avec de nombreux partenaires et en particulier les agriculteurs des aménagements favorables aux abeilles :

- Les jachères apicoles qui doivent être compatibles avec une agriculture rentable.
- Les corridors écologiques : lisières de champs, bords de chemins, pointes de champs, jardins, vergers, haies etc...

Tout cela va dans le sens du Grenelle de l'Environnement qui préconise la trame verte et bleue permettant la circulation des êtres vivants dans nos campagnes et dans nos communes.

Les haies sont intéressantes à condition de les laisser fleurir et de ne pas tondre au pied. Il en est de même pour les bandes enherbées.

Monsieur Pierre DUPONT, Président du Syndicat d'Abeilles ardennaises, pratique l'apiculture depuis 55 ans. Il insiste sur la distinction entre l'abeille des champs et l'abeille des villes. Cette dernière sort plus tôt le matin, rentre plus tard le soir et échappe davantage aux pesticides que sa cousine des champs. En effet les abeilles sont sujettes à la pollution atmosphérique qui les empêche de repérer les fleurs aussi loin (500 m au lieu de 1400 m). Le sort des abeilles dépend de nos politiques. En particulier, nous avons contacté Madame Poletti au sujet du CRUISER et nous espérons une suite favorable à notre entretien. Les milieux naturels ont été maltraités. Par exemple, Les Ayvelles vers Cora sont devenues du béton et du macadam alors qu'il y a 40 ans nous avions des prairies fleuries.

Monsieur Francis PORTIER, arboriculteur et agriculteur à Grandchamp, représente l'association APICULTURE SUD ARDENNES (Président Samuel Poquet).

Son association essaie d'augmenter les surfaces de pollinisation dans l'arrondissement de Rethel. En 2008, elle a implanté 30 ha de jachères apicoles grâce à des agriculteurs volontaires à qui elle a fourni des graines.

L'association a organisé des stages. Elle est intervenue sur le thème de la biodiversité au Lycée Agricole de Rethel. Elle a planté des robiniers faux-acacias qui sont des arbres très mellifères. Des sachets de graines ont été distribués (dont ceux qui étaient dans le n° 77 du bulletin de Nature et Avenir) pour que chacun puisse agir à son niveau.

Monsieur Jacques CARON, Président du Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Ardennes, représente 300 apiculteurs propriétaires de 7000 ruches dans les Ardennes (il y en avait 17 000 en 1897). Une formation des apiculteurs se fait au rucher école de Saint Loup Terrier (ancienne école de La Cour des Normands). L'apiculture est le deuxième élevage économiquement rentable de France après celui des bovins, grâce au rôle essentiel qu'elle joue pour la pollinisation (et non pas à la vente du miel).

Attention aux jachères fleuries qui ne sont pas toujours de bons exemples de biodiversité florales car elles sont rarement formées de plantes autochtones.

Importance du fauchage tardif au bord des chemins. Importance des plantes mellifères pour le fleurissement des villages : une plaquette a été envoyée aux maires contenant la liste des plantes mellifères intéressantes.

Monsieur René DUBOIS, Président du Comité Régional de fleurissement, remercie Bernard Ulrich qui lui a ouvert les yeux sur la qualité du fleurissement par rapport à la biodiversité quand il était

Président du Comité Régional du Tourisme et Mme Bérengère Poletti qui a permis de développer les conseils aux collectivités.

Par exemple, les géraniums de nos balcons sont des plantes exotiques sans intérêt pour les abeilles et la biodiversité, alors que les arbres et arbustes fleuris attirent les abeilles pendant une période plus importante.

Certains villages sont très intéressants par rapport à la biodiversité comme Grandchamp qui vient d'avoir sa 2^{ième} fleur grâce aux actions d'artistes artisans apiculteurs. Blombay possède également une richesse végétale extraordinaire toute l'année.

Ce n'est pas intéressant d'avoir des tilleuls taillés en tête de chat dans une cour d'école. Ils sont tellement amputés que les élèves ne savent pas reconnaître une fleur ou un fruit de tilleul.

On a mis en place des formations dans lesquelles on parle de gestion différenciée, de taille douce etc...

Le Grenelle de l'environnement a fait passer quelques idées importantes qui existaient mais n'étaient pas appliquées. Par exemple, Mr Juppé a rédigé une circulaire interdisant les produits de synthèse pour amender ou désherber dans nos villes et dans nos villages.

Le rôle du département et des collectivités est essentiel. Par exemple il faut préserver le sainfoin au bord des routes, il est à la fois mellifère et esthétique.

Trois questions fondamentales se posent quand on veut aménager un territoire :

- Que faire en matière de cohésion sociale ?

Comment partager l'espace sachant que 50% des Champardennais ne partent pas en vacances. Il faut au moins qu'ils aient du plaisir à rester au pays.

- Que faire en matière de développement économique ?

Les herbes et les fleurs sauvages à certains endroits représentent une économie par rapport au bitume sur lequel personne ne marche jamais.

- Comment favoriser le développement durable d'un territoire ?

Il faut garantir les ressources naturelles : l'eau bien sûr mais aussi l'air que nous avons trop tendance à oublier. Les plantes sont essentielles à la production d'oxygène.

Bérengère POLETTI, députée des Ardennes, reçoit régulièrement des apiculteurs à sa permanence et trouve que la problématique des abeilles est voisine de la problématique humaine. Elle remercie Nature et Avenir d'avoir organisé ce débat. « Personne, aujourd'hui, ne peut rester insensible au cri d'alarme que lance notre planète et personne, demain, ne pourra dire qu'il ne savait pas. Je crois que nous assistons aujourd'hui à une prise de conscience qui va bien au-delà des clivages politiques et j'en suis heureuse. L'écologie, le développement durable, le respect de l'environnement et de l'Homme ne sont pas affaire de partis mais bien de tous. Si chacun agit dans son quotidien et avec ses moyens, les états et les gouvernements doivent aussi prendre leur part de responsabilité. C'est l'enjeu du Grenelle de l'environnement et des mesures qu'il a engendrées et qu'il continue à inspirer.

Depuis plusieurs années, je suis sensibilisée à la santé des abeilles et, à travers elles, aux problèmes des apiculteurs ardennais. Je travaille en collaboration avec plusieurs apiculteurs notamment Pierre Dupont, Président de l'Abeille Ardennaise, Samuel Pocquet, Président d'Apiculture Sud Ardennes, et plus récemment avec Jacques Caron, Président du Groupement de Défense Sanitaire Apicole, Comme eux et comme vous, j'ai donc été très attentive au rapport que mon collègue Martial Saddier a remis au Premier Ministre François Fillon

La mortalité des abeilles et des pollinisateurs sauvages est observée depuis plusieurs années, mais on constate une généralisation planétaire et une forte augmentation du phénomène

depuis une quinzaine d'années. Dans l'ensemble des pays producteurs de miel, on parle de mortalité annuelle de 30 à 40% avec des exemples quotidiens de destruction totale du cheptel.

De nombreux facteurs sont identifiés mais je pense qu'il faut principalement orienter nos efforts sur trois d'entre eux :

- Le manque de diversité florale
- Les maladies et les parasites au premier rang desquels le varroa
- Les pesticides.

Il est étrange de constater que les abeilles mangent mieux et plus en ville qu'à la campagne. La constatation est alarmante, particulièrement ici dans le sud du département, où la monoculture et le peu de haies, de bois ou de sous-bois ne permettent pas de subvenir aux besoins des colonies dont la densité est la plus importante des Ardennes. Réhabiliter les haies, entretenir les jachères apicoles, faucher moins souvent et plus haut les bords des routes sont autant de pistes à suivre pour non seulement permettre aux abeilles de s'alimenter mais aussi à d'autres espèces, moins visibles mais tout aussi importantes pour la biodiversité, de retrouver un habitat naturel et propice à leur développement.

La lutte contre les parasites, et plus particulièrement le varroa responsable d'un affaiblissement des colonies, est semble-t-il bien organisée dans notre département. Les soutiens financiers accordés par le Conseil Général et le Conseil Régional permettent à une grande majorité d'apiculteurs responsables, de traiter leurs ruches contre ce parasite et ainsi d'en limiter les dégâts. Pour autant, il faut rester vigilant et garder à l'esprit que la contamination peut s'étendre rapidement.

Même si les Ardennes ne sont pas encore touchées par ce qui semble bien être un nouveau fléau pour les abeilles, il est important et je rejoins mon collègue Martial Saddier sur ce point, de mettre en place, une surveillance du frelon asiatique. Cet insecte particulièrement agressif et destructeur semble être doté d'une capacité d'adaptation hors du commun qui lui a permis de coloniser déjà une grande partie du sud de l'Europe et notamment de la France.

Reste, de l'avis de nombreux apiculteurs et même de certains agriculteurs, le problème des pesticides. Si grâce à l'action commune des associations, des apiculteurs et des parlementaires dont je fais partie, le GAUCHO a bien été retiré du marché, on s'inquiète aujourd'hui de l'utilisation du CRUISER dont l'autorisation a été reconduite jusqu'au printemps 2009. Il semble bien que cette inquiétude soit justifiée au vu des mises en garde que le fabricant lui-même a inscrites sur le protocole d'utilisation. Il y est écrit en toutes lettres DANGEREUX POUR LES ABEILLES. D'ailleurs certains pays de l'Union Européenne ont interdit son emploi sur leurs territoires.

Sur tous ces éléments, je suis intervenue auprès du Ministre de l'Agriculture. Par le biais de courriers ou de Questions Ecrites au Ministre, que je tiens à la disposition de chacun, je relaie les inquiétudes et les requêtes des apiculteurs.

Mais comme une colonie forte permet à une ruche de mieux affronter les difficultés, une filière organisée, reconnue, avec de vrais statuts permettra de renforcer un secteur d'activité aujourd'hui menacé. Certes, de nombreux apiculteurs pratiquent l'apiculture de loisir et possèdent moins de 10 ruches. Pour autant, si petit que soit leur cheptel, il tient toute sa place dans l'équilibre de la biodiversité. Il est donc important que tous les apiculteurs soient référencés, qu'ils soient professionnels ou non, car tous sont égaux face à la multiplication des problèmes sanitaires et à la mortalité des abeilles. »

Pour terminer Mme la Députée félicite l'Association pour toutes ses actions concernant la biodiversité.

Jean Paul Davesne signale que Monsieur Philippe Baudet, Président de la FDSEA propose une réunion spécifique avec les apiculteurs pour voir comment augmenter les ressources apicoles.

Joseph AFRIBO, Conseiller Général, ancien Président de la commission Agriculture-Environnement, se fera le porte parole auprès du Président du Conseil Général et du Directeur des routes et infrastructures des demandes de Nature et Avenir concernant la biodiversité du bord des routes sachant qu'il faut trouver un juste milieu.

Bernard ULRICH signale que le département de l'Indre et Loire est exemplaire dans ce domaine. Le Directeur des routes et infrastructures est invité le mardi 3 novembre pour une réunion débat sur l'entretien du bord des routes, à la mairie de Rethel à 18 h.

Marc LAMENIE, Sénateur des Ardennes, félicite l'Association pour ses actions en particulier pédagogiques, grâce aux bénévoles qui s'investissent aux quatre coins du département avec les autres associations partenaires. Il insiste sur la biodiversité du bord des routes et chemins, là où ce n'est pas dangereux, et cite le département du Loiret en exemple.

« Pour le fleurissement, c'est important d'aller dans le sens de la biodiversité et pour les ressources apicoles, c'est important de rencontrer les organismes agricoles. »

Il termine en remerciant l'association de toutes ses actions.

Une question écrite interpelle les apiculteurs : « Les problèmes rencontrés ne viennent ils pas du fait que des apiculteurs ont voulu produire plus de miel en important des races italiennes, caucasiennes, carnoliennes puis maintenant la Bukfast qui est la "Holstein" des abeilles ? Cela a fait reculer l'abeille noire locale plus adaptée à sa contrée et peut être plus rustique ».

Monsieur Jacques CARON considère que la question est pertinente et que l'apiculture intensive pose problème. Justement on vient de mettre en place un groupe de travail sur l'abeille noire autochtone à Belval Bois des Dames sur 600 ha, avec interdiction d'amener d'autres abeilles (sachant que l'on ne peut jamais savoir quelle variété de mâle féconde les reines). Evidemment le rendement est plus faible.

Monsieur Philippe LECOMPTE tempère en signalant que l'abeille noire s'est construite autrefois mais que les paysages, les ressources, le climat ont changé. Bien sûr, il faut des Conservatoires pour garder l'abeille locale, mais il faut aussi penser à la pression internationale des marchés. (En 1970 on importait 1500 t de miel, aujourd'hui, on en importe 20 000 t).

Jean Paul Davesne signale l'importance des abeilles sauvages et des bourdons , plus abondants dans son jardin que les abeilles domestiques et demande quelle proportion de pollinisation est opérée par chaque catégorie.

Monsieur Jacques CARON pense que 80% de la pollinisation se fait par les abeilles domestiques et 20% par les bourdons.

Un participant demande s'il est logique d'utiliser du Roundup pour désherber une future jachère fleurie ou une future bande enherbée ; il lui est répondu que c'est interdit.

Monsieur Philippe LECOMPTE signale que Nature et Avenir peut participer aux commissions départementales définissant les espèces à planter dans les jachères et les bandes enherbées. Il propose une documentation.

Olivier MARTIN pose le problème des OGM responsables d'une baisse catastrophique de la biodiversité et demande l'opinion des élus.

Bérengère POLETTI répond qu'elle s'est abstenue sur le texte concernant les OGM car elle n'a pu se faire une opinion en plusieurs semaines d'étude. On risque de mettre en place quelque chose d'irréversible. Un débat sur les OGM mériterait un après-midi spécifique.

Michel FORGET a retenu les mots d'un apiculteur qui signalait qu'il n'est qu'un maillon de la chaîne et demande comment relier les maillons de cette chaîne pour être efficace.

Bérengère POLETTI lui répond qu'on a réussi à mettre tous les interlocuteurs autour de la table au cours du Grenelle de l'Environnement et que cela répond à la question.

L'Assemblée Générale est suivie d'un pot de l'amitié qui permet d'apprécier l'excellent cidre de Francis Portier de Grandchamp et les encas conçus par Daniel et Brigitte Gilbert producteurs Bio à Givron.



Le nouveau Conseil d'administration

Président : Bernard ULRICH

Vice Président : Bernard VINCENT

Secrétaire : Jean Paul DAVESNE

Secrétaire adjoint : Claude BERTAUX

Trésorier : Pierre DUPUIT

Trésorier adjoint : Guy FRICOTEAU

Membres du Conseil d'administration :

Odile BAILLY - Josiane BERTAUX - Franck BRETON - Christiane DAVESNE - Michel FORGET - Georges MALHERBE - Josiane MASSIAUX - Jean PARCELLIER - Janine VUIBERT - Roselyne ULRICH.

Sur ces feuilles, vous trouverez les noms de plantes arbustives ou herbacées qui peuvent favoriser la préservation des insectes pollinisateurs et, en particulier, les abeilles.

LES ESPECES IMPLANTABLES EN HAIES

STRATE ARBORESCENTE	STRATE ARBUSTIVE
<p>ÉRABLE PLANE (<i>Acer platanoides</i>) SAULE (<i>Salix caprea</i>) CORMIER (<i>Sorbus domestica</i>) SORBIER DES OISELEURS (<i>Sorbus aucuparia</i>) SAULE CENDRE (<i>Salix cinerea</i>) ERABLE CHAMPETRE (<i>Acer campestre</i>) CHATAIGNIER (<i>Castanea sativa</i>) SUREAU NOIR (<i>Sambucus nigra</i>) MERISIER (<i>Prunus avium</i>)</p> 	<p>CORNOUILLER MALE (<i>Cornus mas</i>) EPINE VINETTE (<i>Berberis vulgaris</i>) NOISETIER (<i>Corylus avellana</i>) LILAS (<i>Syringa vulgaris</i>) BUIS (<i>Buxus sempervirens</i>) HOUX COMMUN (<i>Ilex aquifolium</i>) NERPRUN (<i>Rhamnus catharticus</i>) VIORNE MANCIENNE (<i>Viburnum lantana</i>) AUBEPINE A DEUX STYLES (<i>Crataegus laevitaga</i>) cv « Masekii » FUSAIN D'EUROPE (<i>Euonymus europaeus</i>) EGLANTIER (<i>Rosa canina</i>) TROENE DES HAIES (<i>Ligustrum ovalifolium</i>)</p> 

STRATE BUISSONNANTE	
<p>LIERRE (<i>Hedera helix</i>) CAMERISIER (<i>Lonicera xylosteum</i>) GROSEILLIER ROUGE (<i>Ribes rubrum</i>) FRAMBOISIER (<i>Rubus idaeus</i>) CHEVREFEUILLE (<i>Lonicera caprifolium</i>) pollen et nectar RONCE (<i>Rubus fruticosus</i>) GENET A BALAIS (<i>Sarothamnus scoparius</i>) CORNOUILLER SANGUIN (<i>Cornus sanguinea</i>)</p>	

Liste des espèces herbacées préconisées par le Réseau biodiversité pour les Abeilles, pour les sols frais à humides

Nom commun	Nom scientifique	Hauteur moyenne (cm)	Végétation	Période de floraison	Disponibilité des semences
Grande bardane	<i>Lappa major</i>	jusqu'à 200	bisannuelle	juillet-août	limitée
Brunelle à grandes fleurs	<i>Prunella grandiflora</i>	25	vivace	juillet-août	limitée
Brunelle vulgaire	<i>Prunella vulgaris</i>	30	vivace	juillet à septembre	limitée
Cardère sauvage	<i>Dipsacus fullonum</i> ou <i>sylvestris</i>	200	bisannuelle	juillet à septembre	limitée
Vipérine	<i>Echium vulgare</i>	100	bisannuelle	juillet à septembre	limitée
Linaires commune	<i>Linaria vulgaris</i>	70	vivace	juin à septembre	limitée
Verge d'or	<i>Solidago virgo aurea</i>	90	vivace	août à septembre	limitée
Chicorée	<i>Cichorium intybus</i>	100	vivace	juillet à octobre	limitée
Phacélie	<i>Phacelia tanacetifolia</i>	70	annuelle	juin-juillet	facile
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	15	vivace	mai à septembre	facile
Berce sphondyle	<i>Heracleum sphondylium</i>	120	vivace	juin à août	limitée
Panais cultivé	<i>Pastinaca sativa</i>	100	bisannuelle	juillet-août	limitée
Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium canabinum</i>	150	vivace	juillet à octobre	limitée
Mauve sylvestre	<i>Malva sylvestris</i>	90	vivace	juin à septembre	limitée
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	90	vivace	juillet à septembre	limitée
Gesse des bois	<i>Lathyrus sylvestris</i>	200	vivace	juin-juillet	limitée
Vesce cracca	<i>Vicia cracca</i>	200	vivace	juin à septembre	limitée
Souci officinal	<i>Calendula officinalis</i>	60	annuelle	juin à septembre	facile
Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>	30	vivace	avril à juin	limitée
Mélilot blanc et jaune	<i>Melilotus alba officinale</i>	120	bisannuelle	juillet-août	facile
Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>	15	vivace	mai à octobre	facile
Trèfle violet	<i>Trifolium pratense</i>	25	vivace	mai à octobre	facile
Angélique sylvestre	<i>Angelica sylvestris</i>	200	vivace	juillet à octobre	limitée
Carotte sauvage	<i>Daucus carotta</i>	75	bisannuelle	juin à octobre	limitée

Liste des espèces herbacées préconisées par le Réseau biodiversité pour les Abeilles, pour les sols secs et calcaires.

Nom commun	Nom scientifique	Hauteur moyenne (cm)	Végétation	Période de floraison	Disponibilité des semences
Euphrase officinale	<i>Euphrasia officinalis</i>	20	annuelle	juin à septembre	limitée
Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i>	40	vivace	juin à septembre	facile
Réséda jaunâtre	<i>Reseda luteola</i>	150	bisannuelle	juin à septembre	facile
Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i>	80	vivace	juin à octobre	limitée
Centaurée jacée	<i>Centaurea jacea</i>	60	vivace	juin à septembre	limitée
Centaurée cyan bleuet	<i>Centaurea cyanus</i>	80	annuelle	juin à août	facile
Cameline	<i>Camelina sativa</i>	60	annuelle	juillet à septembre	facile
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	60	vivace	juillet à novembre	limitée
Cynoglosse officinale Langue de chien	<i>Cynoglossum officinale</i>	90	bisannuelle	juin à août	limitée
Origan (marjolaine)	<i>Origanum vulgare</i>	60	vivace	juillet à septembre	limitée
Nigelle de Damas	<i>Nigella damascena</i>	25	annuelle	juillet à septembre	facile
Onagre	<i>Oenothera biennis</i>	120	bisannuelle	juin à septembre	limitée
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	60	annuelle	juin juillet	facile
Sainfoin cultivé	<i>Onobrychis viciifolia</i>	60	vivace	mai à juillet	facile
Cirse acaule	<i>Cirsium acaule</i>	15	vivace	juillet à septembre	limitée
Panicaut champêtre	<i>Eryngium campestre</i>	50	vivace	juillet août	limitée
Cardon	<i>Cynara cardunculus</i>	130	bisannuelle	juin à octobre	facile
Germandrée petit chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>	20	vivace	juillet à septembre	limitée
Épiaire droite	<i>Stachys recta</i>	60	Vivace	juin à septembre	limitée



Champ de Centaurees cyan bleuet et de Camomilles



Phacélie et trèfle sur le rond point de Faissault

Maintien des haies le long de l'ancienne ligne de chemin de fer Lucquy-Draize

□ **Contacts pris :**

- Lors de la préparation de la nouvelle Charte du Pays des Crêtes Préardennaises (Tourisme et Environnement)
 - ✓ Le 7 décembre 2006, une réunion provoquée par le Conseil de développement avec les habitants, à Novion-Porcien, voit de nombreuses demandes concernant ce chemin.
 - ✓ Le 27 janvier 2007, l'Assemblée Générale du Conseil de Développement du Pays des Crêtes Préardennaises à Thin-le-Moutier organise des groupes de travail dont le groupe « Tourisme ».
 - ✓ Ce chemin intéresse également le groupe environnement, mais il ne sera pas retenu en priorité dans la Charte. Toutefois, il semble que le Pays des Crêtes serait intéressé par l'entretien et la mise en valeur de cette ancienne voie si le Conseil Général en faisait l'acquisition.
- Lors d'un entretien avec Monsieur Lecllet, Conseiller Général du canton de Novion-Porcien, à sa permanence de Saulces-Monclin le 1^{er} mars 2007.
 - ✓ Celui-ci est tout à fait d'accord avec nos idées et promet de s'occuper de ce dossier. Aucune suite, à ce jour.... Depuis RFF a démonté rails et traverses, vendu le ballast et il semblerait que certains petits tronçons aient déjà été revendus.

□ **Pourquoi aménager cet ancien axe ferroviaire ?**

1. Intérêt paysager

Maintenir à certains endroits des haies vives dans des zones de grande culture, ce qui valoriserait le paysage.

2. Intérêt environnemental

- Préservé la biodiversité en limite de la plaine champenoise où domine l'agriculture intensive.



- haies très variées avec arbres très développés.
 - strate herbacée.
 - portions de zones humides.
 - portions de lisières de forêt.
 - variétés importantes de plantes sauvages.
- Ci-jointe une liste très incomplète en annexe 3.

- Conserver ce corridor biologique existant qui permet aux animaux sauvages de se réfugier et de se déplacer.
- Valoriser la végétation qui absorbe les herbicides qui ont été utilisés par la SNCF.

3. Intérêt économique

Possibilité d'exploiter la haie, tous les 5 ans, pour fournir de l'énergie (filière bois, voir Agence Locale de l'Energie)

4. Intérêt touristique

- Maintien d'un patrimoine ferroviaire qui se fait de plus en plus rare. (Les autres voies ferrées désaffectées pourraient également donner naissance à des chemins de randonnées).
- Chemin de randonnée dans une zone défavorisée (voie verte pour randonnée pédestre, voire VTT...)
- Ce trajet servirait de poumon vert à cette région relativement « polluée » par l'agriculture intensive.



Nature et Avenir se tient à la disposition du Conseil Général et du Pays des Crêtes Préardennaises pour aider à la réalisation de ce projet.

Un dossier comprenant six pages a été envoyé à :

- Mme Poletti, députée
- M. Leclot, Conseiller général du canton de Novion-Porcien
- M. le Président du Conseil régional
- M. le Président du Conseil général
- M. le Président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
- M. le Président du Conseil de Développement du Pays des Crêtes Préardennaises
- M. le Président de la DREAL (ex DRIRE)
- Mme et Mrs les maires des communes concernées (7 communes)



La ferme Lisgarde



Un Géranium

NATURE ET AVENIR
Association de protection
de l'environnement
4 rue de Bellevue
08300 RETHEL

Rethel le 3 février 2009

Monsieur le Président du Conseil Général
des Ardennes

Monsieur le Président

Par lettre du 1^{er} décembre 2008 vous avez répondu à mon courrier du 10 octobre 2008 relatif à l'entretien des bords des routes départementales et à la suppression des haies liée notamment aux opérations de remembrement, et je vous en remercie.

Votre réponse appelant un certain nombre de commentaires, vous trouverez en annexe au présent courrier, l'analyse qui en a été faite par Nature et Avenir.

La protection de la biodiversité est une des toutes premières préoccupations de notre association.

Notre dernière assemblée générale qui s'est tenue le 31 janvier 2009 y était d'ailleurs consacrée, un accent particulier étant mis sur l'importance de cette biodiversité pour la préservation des abeilles au cours d'un débat intitulé « Alerte dans la ruche ! Comment faire une fleur aux abeilles ? ».

Ce débat a permis de démontrer l'importance de la flore du bord des routes dans ce domaine. En effet, les dépendances du réseau routier, en particulier du réseau départemental qui y occupe la place la plus importante, font partie des lieux où la biodiversité peut encore être préservée.

Tous les participants à notre débat sont tombés d'accord sur ce constat.

Encore faut-il que cette flore puisse se développer et être protégée.

M.Afribo, conseiller général du canton de Rethel, qui participait à nos travaux, s'est engagé à vous solliciter pour demander à vos services une étude sur la façon de préserver et d'améliorer la biodiversité du bord des routes, notamment pour ce qui concerne le fauchage et le débroussaillage des accotements, talus et autres dépendances du réseau routier.

L'analyse jointe en annexe démontre, en effet, qu'il existe des pistes d'amélioration dans plusieurs domaines : nombre de coupes, largeurs des coupes, périodes de débroussaillage des talus, méthodes d'élagage, usage de produits phytosanitaires, ...etc.

Dans le cadre de l'étude évoquée par M.Afribo, il est bien évident que Nature et Avenir est prête à vous apporter son concours et ses connaissances.

Dans ce but, j'ai l'honneur de venir vous demander de bien vouloir provoquer une réunion sur ce thème, ou mieux, de constituer un groupe de travail qui regrouperait notamment des élus et des services du Conseil Général, des professionnels (entreprises...) et des associations parmi lesquelles Nature et Avenir, afin d'aboutir avant la campagne de fauchage 2009, qui débute généralement fin mai, à la définition de méthodes d'entretien qui respectent la biodiversité et qui soient acceptées par tous.

Ce travail pourrait être mené, par exemple, selon une méthode identique à celle qui a été mise en place pour la réalisation de la charte départementale d'aménagement foncier qui a récemment été finalisée. Cette charte constituant, à notre avis, une très importante avancée pour laquelle je tenais à vous faire part de la satisfaction de Nature et Avenir.

Je suis intimement persuadé, et plusieurs départements français semblent l'avoir compris, que de nombreux points positifs peuvent découler d'un entretien mesuré et raisonné des dépendances du réseau routier et d'une bonne campagne d'information sur le sujet : économies importantes pour les finances départementales, amélioration de l'image du département en matière de protection de l'environnement, argument touristique, préservation de la biodiversité...

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de Nature et Avenir

Bernard ULRICH



Fauchage
raisonné



Nature
protégée

Manger bio !

L'alimentation est considérée comme la 3^{ème} médecine, après l'allopathie (la médecine traditionnelle) et l'ensemble des médecines douces (homéopathie et naturo-pathie). Ne devrait-elle pas être classée en tête, car, après tout, on n'est que ce qu'on mange, ou plutôt ce qu'on a mangé.

1/ Présentation

Les aliments bio bénéficient auprès du consommateur d'un jugement favorable : 8 Français sur 10 ont une image positive du label AB sur les plans santé, qualité et goût des produits. D'ailleurs si les grandes surfaces proposent dans leurs rayons de plus en plus de produits bio, c'est que cela répond à un désir croissant des consommateurs. Pourtant il ne suffit pas de manger bio pour manger équilibré. Aujourd'hui nous consommons trop d'aliments acidifiants (viandes, poissons, œufs, pain, pâtes, fromages cuits, pâtisseries, chocolat, sucreries, boissons sucrées, etc...) par rapport aux aliments basiques ou alcalinisants (légumes verts ou colorés, lait, banane, pomme de terre, carotte, amande, etc...). Il reste pour compliquer les choses les aliments acides (fruits pas mûrs ou pas sucrés, agrumes, yaourt, fromage blanc, tomate, etc...) qui ont normalement une action alcalinisante. Hélas aujourd'hui de nombreuses personnes assimilent mal ces aliments acides pour diverses raisons : stress, aliments industriels, repas non équilibrés, médicaments. Leur bilan restera finalement acide. L'équilibre acido-basique obéit donc à des règles générales et personnelles, il est vital pour une bonne prévention sanitaire (1). L'excellent conseil : « *sois ton propre médecin* » n'est pas nouveau. Malheureusement, si nous n'avons jamais mangé aussi propre bactériologiquement, nous n'avons par contre jamais eu des aliments aussi pollués chimiquement : pesticides, métaux lourds, dioxine, engrais chimiques et toute la série des additifs alimentaires (2):

- ✓ colorants (E100 à E180)
- ✓ conservateurs (E200 à E 297)
- ✓ antioxydants (E 300 à E 337)

et autres émulsifiants, stabilisants, acidifiants, exhausteurs de goût, édulcorants, etc... qui réduisent l'assimilation des aliments.

Si nous avons des anticorps pour stopper les intrusions microbiennes, nous n'avons rien pour lutter contre les polluants chimiques : ou notre

corps réussit à les éliminer, ou il les stocke avec toutes les conséquences que cela implique. Tout dépend de notre capacité personnelle d'élimination. Le bon sens nous conseille donc d'en ingurgiter le moins possible.

2/ Premier avantage du bio

La culture des végétaux bio n'étant pas dopée, il en résulte souvent un goût supérieur parce que le taux de matières sèches y est plus élevé. De même qu'un poulet bio qui vit 2 fois plus longtemps (plus de 80 jours) dans un environnement non stressant sera moins hydraté, moins gras et plus goûteux.

3/ Second avantage du bio

Les engrais chimiques et pesticides y sont interdits, mais si des traces peuvent être décelées (contamination par l'eau de pluie, l'eau de ruissellement ou le vent), c'est sans commune mesure avec ce qu'on trouve dans les végétaux non bio. De plus, les légumes bio ne contiennent pas ou presque pas d'OGM et ne peuvent subir d'irradiation, procédé de conservation plutôt douteux (indication non obligatoire sur l'étiquetage).

4/ Troisième avantage du bio

Les aliments bio ont un avantage nutritionnel indéniable : plus de vitamines et d'oligo-éléments (fer, magnésium, phosphore, sélénium), plus d'acides gras polyinsaturés (les bons gras).

Une carotte bio contient 60% de vitamine C supplémentaires, les épinards 52%. Un lait bio contient 60% d'oméga3 et 20% d'antioxydants et de vitamines en plus. Une viande bio renferme en moyenne 25% de matières sèches en plus que la viande issue de l'élevage intensif. Cela se traduit par moins d'eau au profit d'un taux de protéines plus élevé. Signalons que pour les végétaux, ce taux de protéines peut être légèrement inférieur (fertilisation azotée différente), mais la

proportion entre les acides aminés (éléments de base des protéines) y est plus équilibrée dans les végétaux bio.

5/ Quatrième avantage du bio

En achetant bio, le consommateur devient un vrai consomm'acteur car il favorise une agriculture non polluante. La France a pris beaucoup de retard. Voici quelques pourcentages de surfaces cultivées en bio par rapport à la surface agricole utile :

Autriche : 13%

Suisse : 12%

Italie : 8,4 %

France : 2,2% (6% prévus en 2010).

Au dernier salon de l'agriculture, le diplôme de meilleur agriculteur de France a été remis à un exploitant converti à l'agriculture biologique. La moitié des aliments bio vendus en France étant importée, les producteurs français ont donc des débouchés assurés.

6/ Un inconvénient du bio

Les aliments bio coûtent souvent plus cher que les autres (mais pas toujours). Il faut remarquer que le pourcentage du budget consacré à l'alimentation par un Français moyen ne cesse de se réduire, à l'inverse des dépenses consacrées aux transports ou à la téléphonie. Quel prix accorde-t-on à sa santé pour refuser le moindre surcoût ?

Il reste néanmoins qu'il est possible de manger bio sans trop grever son budget car

- les quantités peuvent être légèrement réduites puisque les produits bio sont plus nourrissants. Inutile d'éplucher certains fruits et légumes,
- on peut consommer moins de viande (l'aliment le plus cher) sans inconvénient pour sa santé (2 à 3 fois par semaine suffisent),
- on achète les fruits et légumes de saison et de préférence aux producteurs locaux,
- on jardine (bio évidemment) et on cuisine le plus possible pour éviter les plats cuisinés trop gras et trop salés.

7/ Conclusion

En résumé, les aliments bio ne sont pas parfaits, ils sont simplement meilleurs. En effet, ils ne valent même pas ceux qui étaient consommés habituellement il y a 50 ans.

Enfin on peut citer Mr Henri Joyeux, professeur de cancérologie et de chirurgie digestive :

« La prévention est essentielle, sachant que 50% des cancers sont liés à la mauvaise alimentation...

Notre étude Abarac (3) a montré que sur les plans sanitaire et nutritionnel, partout la bio vient en tête.

...

Quatre règles :

... au moins 4 fruits et légumes par jour et bio de préférence,

... avoir une forte tendance pour le végétal et savoir que les compléments alimentaires ne remplacent pas l'apport de fruits et légumes bio entiers,

... privilégier le lait cru et les produits à base de lait cru, notamment de chèvre et de brebis, plus digestes,

... manger des céréales complètes et notamment du pain complet impérativement bio (les pesticides se concentrent dans l'écorce du blé).

...

L'agriculture bio est l'agriculture du bon sens et de l'avenir. »

(1) Lire «L'équilibre acido-basique, source de bien-être et de vitalité» de Christopher Vasey. Editions Jouvence.

(2) Lire et consulter en faisant ses courses le petit guide « Additifs alimentaires » de Corinne Gouget édition Chariot d'Or (6€).

(3) Etude comparative initiée en 2000 des aliments courants provenant des 3 types d'agriculture : AB pour agriculture biologique, AR pour agriculture raisonnée et AC pour agriculture conventionnelle, d'où le nom de ABARAC (étude consultable sur Internet). Voir aussi un autre dossier de comparaison (itab.asso.fr)

Guy Fricoteau



Le 03 mars à l'appel d'un agriculteur de Mesnil-Annelles nous sommes intervenus en compagnie d'Audrey Benzaken, journaliste. Voici ce que vous avez pu lire sous le titre :

Les maltraités de la haie

Coupe blanche d'une haie d'un kilomètre sur un talus de Ménil-Annelles. Coupe-vent, corridor écologique, abris de faune, atout paysage... les vertus des haies sont pourtant multiples.

PRÈS d'un kilomètre de haie rasé à Ménil-Annelles. L'affaire peut sembler banale pour nombre d'adeptes du « nettoyage », pourtant elle est pointée du doigt par l'association « Nature et avenir ».

« C'est un corridor écologique qui disparaît. On fait de belles phrases sur la biodiversité, mais dans les faits on assiste à un massacre du paysage », note Jean-Paul Davesne. « Des perdrix venaient y nicher et c'était également le refuge de faisans, de blaireaux, de renards et de lapins. Le conseil régional subventionne les chasseurs pour planter des haies, et là on assiste à l'inverse. »

Là où certains voient la préservation de la faune, d'autres avisent un nid de nuisibles. Car c'est justement la présence des lapins qui a, semble-t-il, motivé cette coupe drastique, par l'agriculteur propriétaire du champ mitoyen. La haie, située ainsi sur un talus, est coincée entre deux parcelles. Quelques trous de lapins demeurent encore.

Bénéfiques aux abeilles

« Les branchages n'empêchaient pas l'agriculteur de cultiver son champ. Il y a certes un entretien à faire mais il suffisait de tailler ce qui dépassait », ponctue Jean-Paul Davesne. « Exposée nord-sud, la haie est même un atout pour la culture.



Une partie des branchages découpés est restée sur place. Elle sera probablement brûlée. La haie faisait 5 mètres de large.

Certes, elle fait un peu d'ombre au champ le matin, mais elle évite l'évapotranspiration des plantes, ce qui a un impact bénéfique sur le rendement. De plus, elle sert de coupe-vent. »

Désintérêt des collectivités locales

Sureaux, aubépines, merisiers, ronces, pommiers sauvages, épine noire, églantiers, lierre... La haie se composait de toutes sortes d'espèces, dont nombre d'arbres fruitiers prisés par les grives et autres merles. Ils doivent désormais se contenter de quatre arbres respectés. Pourtant, les intérêts communs ne manquent pas. « Ce qui est grave concernant une haie arbustive, c'est qu'elle permettait aux abeilles de vivre au

début du printemps et d'aller polliniser dans les champs, et une meilleure pollinisation assure un meilleur rendement », précise Claude Bertaux, secrétaire adjoint de l'association.

Autre crainte, le nivellement du paysage. « On va aboutir à un paysage désertique à force de raser », complète Josiane Bertaux, de l'association, qui relevait l'arasement au bulldozer

d'une autre haie d'1 km de long à La Fosse à l'eau. « Sans compter que, ce qui est coupé chez les particuliers, les collectivités locales elles-mêmes ne semblent pas réagir face à ce type d'actions. » En effet, outre la dimension écologique, la haie a poussé ici sur un ancien chemin communal et a été rasée sans consultation. Or, elle se situait en partie sur un terrain, propriété des communes de Ménil-Annelles et Annelles et en partie sur la propriété d'un autre agriculteur, René Jadot. « Pour moi, il n'y a pas d'atteinte à la commune, je n'ai rien à dire de particulier », indique François Bechecloux, le maire de Ménil-Annelles, qui semblait apprendre que la haie était également située sur le territoire de sa commune. L'atteinte à la propriété d'un de ses contribuables ne semble pas plus l'émouvoir.

René Jadot avait pour sa part signaler la destruction de la haie en mairie, sans effet. Pour lui l'enjeu n'était pas celui de la propriété du bois coupé sur place, mais des conséquences sur la faune locale.

« Ça fait 69 ans que je la connais cette haie », précise-t-il « Ici on avait 150 perdreaux, où vont-ils aller nicher maintenant ? »

Audrey Benzaken

« Juste du nettoyage »

Sans succès, nous avons tenté de joindre les agriculteurs auteurs de l'arasement de la haie. Un proche prenait toutefois leur défense : « C'est juste du nettoyage, comme ça se fait partout. Il y a beaucoup de talus à effacer, je ne vois pas où est la polémique. Les branchages empiétaient sur le champ, et en plus il y avait beaucoup de dégâts de lapins, ça nuisait à la culture. On avait des difficultés à passer, en contrebas. Il y avait un chemin, qui n'était plus praticable, donc tant qu'ils y étaient ils ont dû en profiter pour couper. Les souches sont restées, ça repoussera. »

Un avis que ne partage pas l'association « Nature et avenir ». « Vu le diamètre de certains arbres qui ont été coupés, même si ça repousse, ça prendra des dizaines d'années », ponctuent les membres de « Nature et avenir » qui appellent à une prise de conscience.

« La haie a aussi le rôle d'absorber le gaz carbonique. Là, en brûlant sur place les branchages coupés, on augmente en plus l'émission de gaz à effet de serre, alors qu'on aurait pu les broyer en copeaux pour en faire du compost. »

Quelques jours plus tard, le 09 mars, l'Union publiait la réaction d'une lectrice face au même problème. Voici l'article recopié :

De l'intérêt des haies

Comme Nadine Soret, une lectrice, nombre d'entre nous sont pris d'une envie soudaine de nettoyage, que ce soit au jardin ou ailleurs... Nettoyer une vieille haie peut au premier abord sembler une idée sympathique, mais avant de commencer ce travail, il peut

être utile de se rappeler les points suivants, et de bien réfléchir avant d'agir :

- « Les haies sont indispensables aux oiseaux.

En ville ou à la campagne, de nombreux oiseaux viennent en toute saison se réfugier dans les haies. Au printemps, celles-ci abritent des nichées de fauvettes, loriot, sittelles, geais, rouges-gorges, pouillots et

autres pics. Loin d'être un handicap, les épines dont elles sont formées constituent une protection efficace pour défendre les petits en cas d'attaque. En été et durant tout l'automne, leurs fruits sauvages nourriront les oiseaux, charmants habitants inoffensifs si utiles à l'homme. Rappelons que certains d'entre eux, comme la mésange, aident à débarrasser nos jardins des limaces et autres prédateurs gluants, tandis que les autres, en gobant insectes et larves, nettoient naturellement les lieux, sans qu'il soit fait recours à aucun produit chimique. En hiver, les lierres qui recouvrent les vieux arbres forment des abris incomparables pour les chouettes, qui sont elles mêmes de précieux auxiliaires pour lutter contre l'invasion des petits rongeurs tels que les mulots, souris, musaraignes* et campagnols (que dédaignent même les chats...)

- **Les haies abritent les petits mammifères.**

Outre les oiseaux, de nombreux petits mammifères vont trouver à s'abriter (et parfois à hiberner) dans les haies. Parmi ceux-ci, il en est un de toute première importance pour les jardiniers, le hérisson, qui viendra très volontiers éliminer du potager limaces et autres gastéropodes. Or, le hérisson a besoin d'un abri tranquille et confortable pour hiberner à l'abri du vent. Une vieille haie est pour lui un abri idéal ! Il y formera son nid pour l'hiver à l'aide de feuilles, de brindilles et d'herbes sèches, loin des regards indiscrets.

- **Les haies freinent le vent.**

Savez vous que le vent peut être réduit de 40% de sa vitesse initiale grâce aux haies et que cet effet peut se ressentir jusqu'à plus de dix fois la hauteur de l'obstacle ? En freinant la progression des vents, les haies entraînent des conséquences très bénéfiques pour les cultures : elles réduisent l'érosion éolienne, protègent les cultures, et permettent en été de réduire considérablement l'évaporation du sol.

- **Les haies aident à réguler la circulation de l'eau.**

Le sol qui se trouve au pied des haies et des arbustes retient une partie plus importante des précipitations en

raison de sa richesse en humus. Plus perméable que les champs, ce sol agit comme une éponge. L'eau ainsi absorbée par les racines montera avec la sève, puis s'évaporerait par transpiration. Bosquets champêtres et haies font ainsi partie intégrante du bon fonctionnement du cycle de l'eau.

Et sans la présence des arbres, que se passe-t-il ? Les gouttes de pluie frappent le sol et y font de petits trous qui pulvérisent la terre en particules. Celles-ci sont entraînées par le ruissellement des eaux et le sol se colmate car l'eau ne peut quasiment plus s'infiltrer dans le sol. C'est alors le cycle tout entier qui est perturbé : le ruissellement s'accélère, ne rencontre plus rien pour le retenir, et la couche la plus fertile du sol s'en va. Ce phénomène s'appelle l'érosion.

- **Les haies : le principal atout du paysage ardennais.**

Les amoureux de la Thiérache ardennaise savent bien que les haies constituent la plus somptueuse parure d'une grande partie de ce paysage qu'elles structurent, ponctuent et modèlent. Leur dessin harmonieux épouse avec grâce les courbes du relief, les soulignent, conférant à ce paysage bocager un charme incomparable. Leurs coloris variables selon la saison, les essences remarquables qui les composent, les espèces en voie de disparition qui les habitent figurent parmi les plaisirs les plus appréciés des randonneurs, qui ne trouvent nulle part ailleurs dans notre région de chemins aussi agréables à parcourir. A plus d'un titre, ces haies font partie d'un patrimoine régional exceptionnel qu'il convient de préserver.

Et finalement, si au lieu de détruire cette vieille haie... qui vous gênait... vous en plantiez une nouvelle, en bordure de parcelle ? Elle sera en outre très profitable aux animaux de la ferme pour les protéger de la pluie, du soleil et du vent. »

* Rappelons que la musaraigne n'est pas un rongeur nuisible mais un insectivore utile.

Activités de Nature et Avenir, ce trimestre.

Samedi 18 avril	13h30 à la mairie de Balan	Circuit des énergies renouvelables Panneaux photovoltaïques et chauffage au bois
Dimanche 19 avril	A Bulson	Fête de la nature
Samedi 02 mai	Entretien du sentier nature - Renseignements au 0324 38 55 59	
Samedi 23 mai	14 h office de tourisme de Givet	Les orchidées de la réserve naturelle de Givet avec Jean Brice ROUGEMONT du CPNCA
Samedi 30 mai	14 h place de Sery	Sentier botanique des Monts de Sery
5-6-7 juin	A L'Ecaille	Biodiversité avec Libellule-express

« **Une camomille mielleuse** » : Ce que vaut l'expression « développement durable » ces temps-ci, selon **Nicolas Hulot**. Dans un entretien au magazine « Terra Eco », l'écologiste déclare : « Je déplore l'abus que l'on fait du terme "Développement durable". J'ai parfois l'impression qu'il ne s'agit plus que d'une camomille mielleuse destinée à nous faire ingérer nos excès. »